

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00725 Numéro SIREN : 803 291 962 Nom ou dénomination : ODYSSEE IMMOBILIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2019 sous le numéro de dépôt 6131

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

CHRISTIAN BENARD - Expertise comptable
25 rue Gabriel VALLEE - BP 637
27306 BERNAY CEDEX

V/REF :
N/REF : 2014 B 725 / 2019-B-6131

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 22/08/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

ODYSSEE IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
107 allée François Mitterrand
76100 Rouen

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-6131 le 22/08/2019

R.C.S. ROUEN 803 291 962 (2014 B 725)

Fait à ROUEN le 22/08/2019,
LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : SARL ODYSSEE IMMOBILIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 107 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 80329196200022		Néant ☐	

				Exercice N clos le, 31122018		N-1 31122017			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	24 416	AG	13 656	10 760	18 899		
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	27 678	AU	7 529	20 150	8 432		
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	95 356	CV	1 401	93 955	104 858		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	700	BI		700	700		
	TOTAL (II)	BJ	148 150	BK	22 585	125 565	132 889		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	792	BW		792	500		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	230 695	BY		230 695	129 850		
	Autres créances (3)	BZ	3 098 682	CA	35 347	3 063 335	2 335 721		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	384 247	CG		384 247	281 927		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	27 729	CI		27 729	38 902		
	TOTAL (III)	CJ	3 742 144	CK	35 347	3 706 797	2 786 900		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 890 294	1A	57 932	3 832 362	2 919 789		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	700	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Group

Désignation de l'entreprise : SARL ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :515...000.....)	DA	515 000	515 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	21 086	21 086
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		373 052
	Report à nouveau	DH	(239 213)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 729 262	(612 265)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 026 134	296 873
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	29 012	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	29 012	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	92	98
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	482 664	2 224 879
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	216 360	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 172	371 955
	Dettes fiscales et sociales	DY	43 399	25 986
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	501	
	Autres dettes	EA	10 027	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	777 216	2 622 917
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 832 362	2 919 789
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	777 216	2 622 917
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 526	FB		FC	10 526	16 096	
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			FG	485 698	FH		FI	485 698	751 060
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	496 223	FK		FL	496 223	767 157	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	673	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	496 896	767 158
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	54 218	16 096	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	74 883	317 714	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 519	999	
	Salaires et traitements*					FY	10 775		
	Charges sociales (10)					FZ	3 533		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	12 424	8 760	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	678	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	158 030	343 570
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	338 866	423 587
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 437 373	82 626	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		2 870	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2 437 373	85 497	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	65 760		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 513	29 134	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	74 273	29 134
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 363 100	56 362	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 701 966	479 950	

Désignation de l'entreprise : SARL ODYSSEE IMMOBILIERNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	29 700	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	29 700	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 205	240
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 205	240
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 495	(240)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(8 801)	1 091 975
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 963 968	852 654
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	234 707	1 464 920
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 729 262	(612 265)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 437 373	82 626
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	PCEA / VCEAC Immobilisations financières	11 205		29 700
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ODYSSEE IMMOBILIER										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	24 416	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX				
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	11 675	LC		LD	16 003			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	11 675	LO		LP	16 003			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	104 858	8V		8W	1 703		
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	700	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	105 558	LR		LS	1 703				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	141 649	ØH		ØJ	17 706		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
		1		2				4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	24 416					
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY						
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB						
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN						
		Matériel de transport		IV		MP		MQ						
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	27 678					
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW						
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA						
	Avances et acomptes			NC		ND		NE						
	TOTAL III			IV		NG		NH	27 678					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7					
		Autres participations			IO		ØX	11 205	ØY	95 356				
		Autres titres immobilisés			II		2B		2C					
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	700						
TOTAL IV			I3		NJ	11 205	NK	96 056						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	11 205	ØL	148 150	ØM	148 150

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ODYSSEE IMMOBILIERNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	5 517	PF	8 139	PG		PH	13 656
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 243	QM	4 286	QN		QO	7 529
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 243	QV	4 286	QW		QX	7 529
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	8 760	OP	12 424	OQ		OR	21 184

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4						S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2						T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. em. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5						V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3						W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1						X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						NO
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ODYSSEE IMMOBILIERNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

SARL ODYSSEE IMMOBILIER

31/12/2018

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US
	Autres immobilisations financières		UT	700	UV	700 UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA			
	Autres créances clients		UX	230 695	230 695	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI			
	Personnel et comptes rattachés		UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	66 372	66 372	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)		VC	3 031 810	3 031 810	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	500	500	
	Charges constatées d'avance		VS	27 729	27 729	
	TOTAUX		VT	3 357 805	VU	3 357 805 VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	92	92			
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	24 172	24 172			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 731	1 731			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 643	3 643			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	37 764	37 764			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261	261			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	501	501			
Groupe et associés (2)		VI	482 664	482 664			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 027	10 027			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	560 856	VZ	560 856		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 60.10 % du capital de la SNC PIERRE DE SEINE MESNIL ESNARD ACCESSION pour un montant de 601 €
- Souscription de 60.10 % du capital de la SNC PIERRE DE SEINE SAINT MARTIN DU VIVIER pour un montant de 601 €
- Souscription de 50.10 % du capital de la SNC PIERRE DE SEINE VILLA CONSTANCE pour un montant de 501 €

Les participations suivantes ont été cédées :

- Cession des 30.5 % du capital de la SCCV PIERRE DE SEINE MESNIL ESNARD
- Cession des 40 % du capital de la SCCV AT'OME SOTTEVILLE PROMOTION
- Cession de 100 Parts de la SAS PIERRE DE SEINE, la participation est ainsi ramenée à 50.1 % du capital
- Cession de 500 Parts de la SNC PIERRE DE SEINE VILLA CONSTANCE, la participation est ainsi ramené à 0.1% du capital

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
▪ Œuvre d'Art	Non amortissable	

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013, le produit à recevoir lié au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est comptabilisé en réduction des charges de personnel.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres PIERRE DE SEINE DEVILLE LES ROUEN LAVEISSIERE et AT'OME MONT SAINT AIGNAN ont été dépréciés à hauteur de 601 € et 800 € respectivement, dont 1 401 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	226 584
▪ Intérêts courus	
▪ Autres produits à recevoir	
Total	226 584

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Débours sur prospection nouvelles opérations	26 765
▪ Assurances	
▪ Maintenance diverses	964
Total	27 729

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 1 500 parts de 10.00 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Quote-part de pertes réalisées par les filiales		29 012			29 012
Total		29 012			29 012

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	15 736
▪ Personnel, provision pour congés à payer	679
▪ Personnel, provision pour primes à payer	
▪ Intérêts courus sur C/C	8 513
▪ Intérêts bancaires à payer	92
▪ Autres charges à payer	379
Total	25 399

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	496 223
▪ Etranger	
Chiffre d'affaires	496 223

Note 12 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes et affectation des résultats 2017 réalisés par les filiales et participation		2 402 800
▪ Intérêts des comptes courants	8 512	34 573
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	1 401	
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant	35 347	
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier	29 012	
Total	74 272	2 437 373

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations	11 205	29 700
▪ Amendes		
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
▪		
Total	11 205	29 700

Note 14 Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), a été comptabilisé en diminution des charges de personnel (cotisations sociales) pour un montant de 577 €.

Note 15 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 16 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	
Employés	1
Ouvriers	
Total	1

Note 17 Impôt sur les sociétés

La société ODYSSEE IMMOBILIER est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère (ODYSSEE & CIE) depuis le 1er janvier 2016.

En application de la convention, chaque société détermine sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt comptabilisée par la société ODYSSEE IMMOBILIER s'élève à - 8 801 € (produit).

Note 18 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Engagements de ne pas céder les parts sociales détenues dans les sociétés AT OME BOIS GUILLAUME, PIERRE DE SEINE MESNIL ESNARD sans accord préalable des établissements bancaires		
▪ Cautions		

Engagements financiers reçus

	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

[2] Déclaration financière

non adhérent

(1) Société nouvelle : premier exercice

Observations	Capital											
	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018
Capital	40 000 €	100 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Capitaux propres autres que le capital	370 452 €	302 640 €	45 595 €	-20 650 €	21 949 €	34 965 €	-7 552 €	-258 823 €	277 288 €	-22 719 €	-4 075 €	-19 206 €
Taux part du capital obtenu	55,00%	50,10%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
Valeur brute :	22 000 €	20 100 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
Valeur nette :	22 000 €	20 100 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
Prêts et avances consentis par la société	0 €	0 €	89 981 €	183 983 €	-14 425 €	7 883 €	352 959 €	461 271 €	-22 352 €	286 000 €	0 €	193 291 €
Moins : déduction HT du dernier exercice	1 150 503 €	1 464 796 €	23 506 €	408 211 €	39 €	1 039 186 €	665 000 €	0 €	2 425 175 €	82 937 €	-4 075 €	-19 206 €
Prêts et avances consentis par la société	109 281 €	181 143 €	-4 041 €	-48 605 €	2 892 €	-5 033 €	-7 552 €	-27 621 €	82 937 €	-14 653 €	-4 075 €	-19 206 €
Observations												

Filières dérivées à

Filières dérivées de

ODYSSEE IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 515 000 euros
Siège social : 107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

RCS ROUEN 803 291 962

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 11 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RESOLUTION PROPOSEE

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2 729 261,51 € de la façon suivante :

- au compte Report à Nouveau, 239 213,42 €
- au compte de Réserves Facultatives, 2 490 048,09 €

RESOLUTION ADOPTEE

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2 729 261,51 € de la façon suivante :

- au compte Report à Nouveau, 239 213,42 €
- au compte de Réserves Facultatives, 2 490 048,09 €

Pour copie certifiée Conforme
Marc LAUBIES
Cogérant

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

